

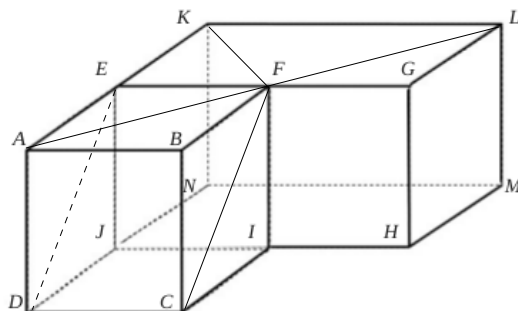
DROITES ET PLANS DE L'ESPACE

Avant tout, rappelons une propriété fondamentale :

Tout théorème de géométrie plane s'applique dans n'importe quel plan de l'espace.

Les exemples de ce chapitre se réfèrent à la figure ci-contre

$ABCDEFIJ$ est un cube
 $EGHJKLMN$ est un parallélépipède rectangle tel que $HM = CI$ et $JH = 2 JI$



1) POSITIONS RELATIVES DE DROITES ET DE PLANS

A) POSITIONS RELATIVES DE DEUX DROITES

d et d' sont non coplanaires	d et d' sont coplanaires	
Aucun plan ne les contient toutes les deux.	Elles sont sécantes.	Elles sont parallèles.

Exemple :

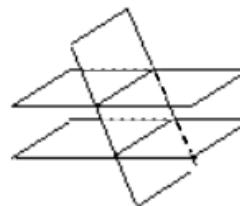
- Les droites (AB) et (HN) sont :
- Les droites (AB) et (JH) sont :
- Les droites (AL) et (KF) sont :

B) POSITIONS RELATIVES DE DEUX PLANS

P_1 et P_2 sont parallèles		P_1 et P_2 sont sécants
P_1 et P_2 confondus $P_1 = P_2$ 	 P_1 et P_2 sont strictement parallèles	

Propriété d'incidence :

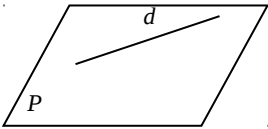
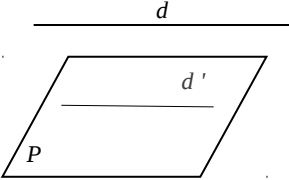
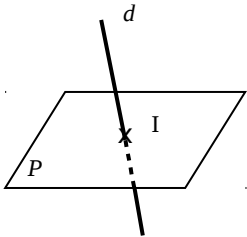
Si deux plans sont parallèles, alors tout plan qui coupe l'un coupe l'autre et les intersections sont des droites parallèles.



Exemple :

- Les plans (EKL) et (EGJ) sont :
- Les plans (EKL) et (JNM) sont :
- Le plan $(CDEF)$ coupe les plans parallèles $(AEJD)$ et $(BFIC)$ suivant

C.) POSITIONS RELATIVES D'UNE DROITE ET D'UN PLAN

d et P sont parallèles		d et P sont sécants
 <p style="text-align: center;">d est contenue dans P</p>	 <p style="text-align: center;">d est strictement parallèle à P</p>	

Exemple :

2) VECTEURS DE L'ESPACE

Comme dans le plan, à tout couple de points A et B de l'espace, on associe le vecteur \vec{AB} .

- Lorsque $A \neq B$, la **direction** de \vec{AB} est celle de la droite (AB) , le **sens** de \vec{AB} est le sens de A vers B et la **longueur** ou **norme** de \vec{AB} , notée $\|\vec{AB}\|$, est la distance AB .
Lorsque $A = B$, \vec{AA} est le vecteur nul, noté $\vec{0}$.
- On désigne souvent les vecteurs par une seule lettre, par exemple \vec{u} , \vec{v} , \vec{w} ...
- Pour tout point O de l'espace et pour tout vecteur \vec{u} , il existe un unique point \vec{M} tel que $\vec{OM} = \vec{u}$.

A) VECTEURS ÉGAUX

Chacune des propriétés suivantes signifie que les vecteurs non nuls \vec{AB} et \vec{DC} sont égaux :

- \vec{AB} et \vec{DC} ont même direction, même sens et même norme.
- $ABCD$ est un parallélogramme, c'est à dire $[AC]$ et $[BD]$ ont même milieu.
(Si A, B, C et D sont alignés, on dit que $ABCD$ est un parallélogramme aplati)

B) RÈGLES DE CALCUL

Les règles de calcul sur les vecteurs de l'espace sont analogues aux règles de calcul sur les vecteurs du plan.

- RELATION DE CHASLES :**

Exemple : $\vec{AB} + \vec{BF} =$ $\vec{AD} + \vec{DI} =$ $\vec{DE} + \vec{EL} =$

- RÈGLE DU PARALLELOGRAMME :**

Exemple : $\vec{DC} + \vec{DJ} =$ $\vec{JN} + \vec{JH} =$ $\vec{DC} + \vec{DJ} + \vec{DA} =$

- OPPOSÉ D'UN VECTEUR :**

Exemple : $\vec{AB} =$

- MULTIPLICATION D'UN VECTEUR PAR UN RÉEL :**

Pour tous réels a et b , et pour tous vecteurs \vec{u} et \vec{v} on a :
 $a(\vec{u} + \vec{v}) = a\vec{u} + a\vec{v}$, $(a + b)\vec{u} = a\vec{u} + b\vec{u}$, $a(b\vec{u}) = (ab)\vec{u}$, $a\vec{u} = \vec{0} \Leftrightarrow a = 0$ ou $\vec{u} = \vec{0}$ etc ...

C.) VECTEURS COLINÉAIRES

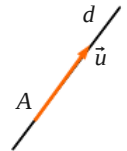
- Deux vecteurs non nuls \vec{u} et \vec{v} qui ont la même direction sont dits colinéaires.
Par convention le vecteur nul est colinéaire à tout autre vecteur.
- Dire que deux vecteurs non nuls \vec{u} et \vec{v} sont colinéaires revient à dire qu'il existe un réel k tel que $\vec{u} = k\vec{v}$
- Dire que les points A, B et C (distincts) sont alignés revient à dire qu'il existe $k \in \mathbb{R}$ tel que $\vec{AB} = k\vec{AC}$.

3) INTERPRÉTATION VECTORIELLE DES DROITES ET PLANS DE L'ESPACE

A) DROITES

Définition :

Soit d une droite. On appelle **vecteurs directeurs** de d les vecteurs, non nuls, définis par deux points de d .
 Soit A un point de l'espace et \vec{u} un vecteur non nul.
 $(A; \vec{u})$ représente la droite qui passe par A et de direction, la direction de \vec{u} .



Remarques :

- La droite $(A; \vec{u})$ est l'ensemble des points M de l'espace tels que \vec{AM} et \vec{u} sont colinéaires, c'est à dire tels qu'il existe un réel k vérifiant $\vec{AM} = k \vec{u}$.
- Dire que les droites (AB) et (CD) sont parallèles revient à dire que les vecteurs \vec{AB} et \vec{CD} sont colinéaires, c'est à dire qu'il existe $k \in \mathbb{R}^*$ tel que $\vec{AB} = k \vec{CD}$.

Conséquence :

- Deux droites sont parallèles si, et seulement si, leurs vecteurs directeurs son colinéaires.

B) PLANS

PLAN DÉTERMINÉ PAR TROIS POINTS

Propriété :

Soit A, B et C trois points non alignés.
 Le plan (ABC) est l'ensemble des points M de l'espace tels qu'il existe des réels x et y vérifiant $\vec{AM} = x \vec{AB} + y \vec{AC}$

Preuve :

On pose $\vec{u} = \vec{AB}$ et $\vec{v} = \vec{AC}$

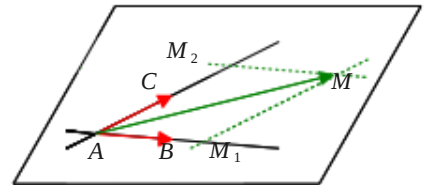
- Le repère $(A; \vec{u}, \vec{v})$ est un repère de (ABC) . Ainsi, pour tout point M du plan, il existe un unique couple de réels $(x; y)$ tels que $\vec{AM} = x \vec{u} + y \vec{v}$
- Réciproquement, soit M un point de l'espace tel qu'il existe deux réels x et y vérifiant $\vec{AM} = x \vec{u} + y \vec{v}$.

On note M_1 et M_2 les points définis par $\vec{AM}_1 = x \vec{AB}$ et $\vec{AM}_2 = y \vec{AC}$

L'égalité $\vec{AM}_1 = x \vec{AB}$ prouve que M_1 est sur (AB) , donc dans le plan (ABC) . De même M_2 est sur (AC) , donc dans le plan (ABC) .

D'autre part on a $\vec{AM} = \vec{AM}_1 + \vec{AM}_2$, donc AM_1MM_2 est un parallélogramme.

Les sommets A, M_1 et M_2 sont dans le plan (ABC) , il en est donc de même pour le quatrième sommet M .



On dit que les vecteurs \vec{AB} et \vec{AC} sont **des vecteurs directeurs** du plan (ABC) .

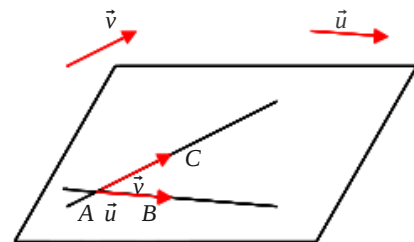
PLAN DÉFINI PAR UN POINT ET UN COUPLE DE VECTEURS NON COLINEAIRES

Un point A et deux vecteurs \vec{u} et \vec{v} non colinéaires déterminent un unique plan : le plan $(A; \vec{u}, \vec{v})$ où $\vec{AB} = \vec{u}$ et $\vec{AC} = \vec{v}$.

On note $(A; \vec{u}, \vec{v})$ ce plan

$(A; \vec{u}, \vec{v})$ est l'ensemble des points M de l'espace tels qu'il existe deux réels x et y vérifiant $\vec{AM} = x \vec{u} + y \vec{v}$.

On dit que les vecteurs \vec{u} et \vec{v} sont **des vecteurs directeurs** du plan $(A; \vec{u}, \vec{v})$ ou encore que le plan $(A; \vec{u}, \vec{v})$ est dirigé par \vec{u} et \vec{v} .



Remarque :

Si \vec{u}' est un vecteur non nul colinéaire à \vec{u} , et \vec{v}' un vecteur non nul colinéaire à \vec{v} , alors le plan $(A; \vec{u}', \vec{v}')$ est le même que le plan $(A; \vec{u}, \vec{v})$.

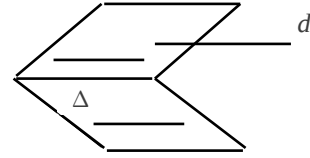
Exemple :

Conséquences :

-
-

C) THÉORÈME DU TOIT

Théorème :



Preuve : exigible

Soit \vec{w} un vecteur directeur de d .

On note Δ l'intersection de P et P' .

Soit A un point de Δ . C'est aussi un point de P et de P' .

Le plan P est l'ensemble des points M de l'espace tels que

Le plan P' est l'ensemble des points M de l'espace tels que

Soit M un point de Δ .

$M \in P$, il existe donc deux réels x et y tels que

$M \in P'$, il existe donc deux réels x' et y' tels que

4) DÉCOMPOSITION DE VECTEURS

A) VECTEURS COPLANAIRES

Définition :

Les vecteurs $\vec{u}, \vec{v}, \vec{w}, \dots$, de l'espace sont dits coplanaires lorsqu'un point O quelconque et les points A, B, C, \dots , définis par $\vec{OA} = \vec{u}, \vec{OB} = \vec{v}, \vec{OC} = \vec{w}, \dots$, sont coplanaires.

Cette définition ne dépend pas du point O choisi.

Remarques :

- Deux vecteurs sont toujours coplanaires.
- Si deux vecteurs \vec{u} et \vec{v} sont colinéaires, alors quel que soit le vecteur \vec{w} , les vecteurs \vec{u}, \vec{v} et \vec{w} sont coplanaires.

Exemple : Montrer que les vecteurs \vec{HM}, \vec{AL} et \vec{DC} sont coplanaires.

(
]

Propriété :

\vec{u}, \vec{v} et \vec{w} sont trois vecteurs de l'espace tels que \vec{u} et \vec{v} ne sont pas colinéaires.

Dire que \vec{u}, \vec{v} et \vec{w} sont coplanaires revient à dire qu'il existe des réels a et b tels que

Preuve :

Soit O un point de l'espace. On considère les points A, B et C tels que $\vec{OA} = \vec{u}, \vec{OB} = \vec{v}$ et $\vec{OC} = \vec{w}$.

\vec{u} et \vec{v} ne sont pas colinéaires, les points O, A et B ne sont pas alignés et déterminent donc un plan, le plan (OAB) .

Par définition, dire que \vec{u}, \vec{v} et \vec{w} sont coplanaires revient à dire $C \in (OAB)$... ce qui revient à dire qu'il existe des réels a et b tels que $\vec{OC} = a\vec{OA} + b\vec{OB}$.

Remarque :

Si trois vecteurs sont non coplanaires, alors aucun des trois ne peut se décomposer en fonction des deux autres.

B) VECTEURS NON COPLANAIRES

Propriété :

Soit \vec{u}, \vec{v} et \vec{w} trois vecteurs non coplanaires de l'espace.

Pour tout vecteur \vec{t} de l'espace, il existe un unique triplet $(x; y; z)$ de réels tels que :

Preuve :

Existence :

Soit A, B, C, D et M des points tels que $\vec{u} = \vec{AB}$, $\vec{v} = \vec{AC}$, $\vec{w} = \vec{AD}$ et $\vec{t} = \vec{AM}$.

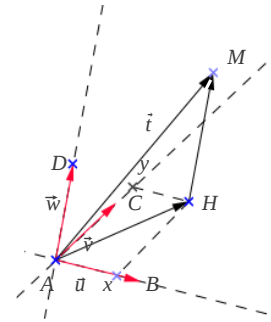
\vec{u} et \vec{v} sont non colinéaires, sinon \vec{u} , \vec{v} et \vec{w} seraient coplanaires.

Ainsi A, B et C définissent un plan dont (A, \vec{u}, \vec{v}) est un repère.

La parallèle à la droite (AD) passant par M , dirigée par \vec{w} , qui n'est pas un vecteur du plan (ABC) , puisque \vec{u} , \vec{v} et \vec{w} sont non coplanaires, est sécante à ce plan en un point H .

\vec{HM} et \vec{w} sont colinéaires, donc $\vec{HM} = z \vec{w}$, où z est un réel, et H appartient au plan (ABC) , donc $\vec{AH} = x \vec{u} + y \vec{v}$ (x et y réels)

Comme $\vec{t} = \vec{AM} = \vec{AH} + \vec{HM}$, on obtient l'existence d'un triplet $(x; y; z)$ de réels tels que $\vec{t} = x \vec{u} + y \vec{v} + z \vec{w}$



Unicité :

On suppose que l'on a deux écritures : $\vec{t} = x \vec{u} + y \vec{v} + z \vec{w} = x' \vec{u} + y' \vec{v} + z' \vec{w}$

On a alors $(x - x') \vec{u} + (y - y') \vec{v} + (z - z') \vec{w} = \vec{0}$.

Supposons que l'une des trois différences n'est pas nulle, par exemple $(z - z') \neq 0$.

On obtient :

$$\vec{w} = \frac{x - x'}{z - z'} \vec{u} + \frac{y - y'}{z - z'} \vec{v}$$

Les vecteurs \vec{u} , \vec{v} et \vec{w} seraient alors coplanaires ... ce qui n'est pas possible.

On en déduit que $z = z'$ et de la même façon que $x = x'$ et $y = y'$.

Remarque :

On dit que l'on a décomposé le vecteur \vec{t} en fonction des vecteurs \vec{u} , \vec{v} et \vec{w} .

5) REPÈRES DE L'ESPACE

Propriété et définitions :

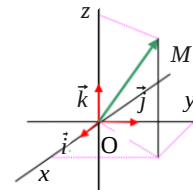
Soit O un point et \vec{i}, \vec{j} et \vec{k} trois vecteurs non coplanaires de l'espace.

A tout point M de l'espace, on peut associer un unique triplet de réels $(x; y; z)$ tel que :

$$\vec{OM} = x \vec{i} + y \vec{j} + z \vec{k}$$

On dit que $(x; y; z)$ sont les **coordonnées** du point M dans le repère $(O; \vec{i}, \vec{j}, \vec{k})$ ou que

x, y et z sont respectivement **l'abscisse**, **l'ordonnée** et **la cote** du point M .



Exemple :

Dans le repère $(J; \vec{JD}, \vec{JI}, \vec{JE})$, on a

Les propriétés et les règles de calcul vues dans le plan pour les coordonnées de vecteurs et de points se prolongent dans l'espace en ajoutant simplement une troisième coordonnée.

Propriété :

Dans un repère donné de l'espace, soit $\vec{u} \begin{pmatrix} a \\ b \\ c \end{pmatrix}$ et $\vec{u}' \begin{pmatrix} a' \\ b' \\ c' \end{pmatrix}$ deux vecteurs, $A(x; y; z)$ et $B(x'; y'; z')$ deux points.

- Pour tout réel k , le vecteur $k \vec{u}$ a pour coordonnées
- Le vecteur $\vec{u} + \vec{v}$ a pour coordonnées
- $\vec{u} = \vec{v} \Leftrightarrow$
- Le vecteur \vec{AB} a pour coordonnées
- Le milieu I de $[AB]$ a pour coordonnées

6) REPRÉSENTATION PARAMÉTRIQUE D'UNE DROITE DE L'ESPACE

Dans la suite du cours, l'espace est muni d'un repère $(O ; \vec{i}, \vec{j}, \vec{k})$

Propriété :

Soit d la droite de l'espace passant par le point A de coordonnées $(x_A ; y_A ; z_A)$ et de vecteur directeur \vec{u} de coordonnées $\begin{pmatrix} \lambda \\ \beta \\ \gamma \end{pmatrix}$.
Un point M de coordonnées $(x ; y ; z)$ appartient à d si, et seulement si il existe un réel k tel que :

Preuve :

Remarque :

A chaque réel k correspond un unique point M de la droite.

Réciproquement, à chaque point M de la droite correspond un unique réel k tel que $\vec{AM} = k \vec{u}$.

Définition :

Soit d la droite de l'espace passant par le point A de coordonnées $(x_A ; y_A ; z_A)$ et de vecteur directeur \vec{u} de coordonnées $\begin{pmatrix} \lambda \\ \beta \\ \gamma \end{pmatrix}$.

$$\begin{cases} x = x_A + k \lambda \\ y = y_A + k \beta \\ z = z_A + k \gamma \end{cases} \quad (k \in \mathbb{R}) \text{ est } \underline{\text{une représentation paramétrique}} \text{ de la droite } d .$$

Le paramètre k peut être remplacé par n'importe quelle autre lettre distincte de x , y et z .

On utilise souvent la lettre t .

Remarques :

- Si λ , β et γ sont trois réels non nuls simultanément, le système $\begin{cases} x = a + k \lambda \\ y = b + k \beta \\ z = c + k \gamma \end{cases}$ est une représentation paramétrique de la droite passant par
- Il n'y a pas unicité de la représentation paramétrique d'une droite de l'espace.
- Représentations paramétriques d'un segment et d'une demi-droite :
Soit A et B deux points distincts de l'espace.
En considérant le vecteur directeur \vec{AB} , l'appartenance d'un point M au segment $[AB]$ ou bien à la demi-droite $[AB)$ s'obtient en adaptant l'énoncé de la conclusion ci-dessus :

- pour le segment, il suffit de remplacer dans le système : « $k \in \mathbb{R}$ » par

- pour la demi-droite $[AB)$, il suffit de remplacer dans le système : « $k \in \mathbb{R}$ » par